



Charte d'utilisation

Groupe WhatsApp des parents de la classe

Objectif de la charte :

Cette charte a pour but de définir les règles et les bonnes pratiques à suivre dans le cadre de l'utilisation du groupe WhatsApp mis en place par le délégué de classe de l'APEF afin de faciliter la communication entre les parents de chaque classe.

Elle vise à favoriser une communication efficace, respectueuse et constructive entre tous les membres du groupe.

Objectif du groupe WhatsApp :

Le groupe WhatsApp est créé par le délégué de classe APEF de la classe de votre enfant afin de faciliter les échanges informels entre parents, et de partager des informations concernant la classe.

Il a vocation à traiter des sujets utiles aux élèves et à leurs parents, tels que la coordination des activités, les informations scolaires, l'organisation et le suivi des devoirs, les rappels d'événements, l'organisation de rencontres ou tout autre sujet d'intérêt pour les élèves de la classe.

🔒 Si vous souhaitez échanger avec un parent en particulier, merci de le faire en dehors du groupe WhatsApp.

Membres :

Seuls les parents d'un enfant scolarisé dans la classe concernée, ainsi que les administrateurs du groupe (comme les coordinateurs de section APEF), peuvent faire partie du groupe WhatsApp.

La participation est **volontaire**. Chaque parent peut quitter le groupe à tout moment s'il ne souhaite plus y participer.

Respect et courtoisie :

Les échanges doivent rester bienveillants et constructifs.

Merci de faire preuve de respect envers tous les membres du groupe.

Les attaques personnelles sont interdites, et **aucun nom d'élève ou de parent** ne doit être mentionné en cas de conflit entre enfants et/ou parents.

Tout langage **offensant, injurieux, diffamatoire, haineux, discriminatoire ou violent est strictement interdit**.

Le langage doit rester approprié ; merci d'éviter tout propos grossier ou vulgaire.

Merci de **ne pas envoyer de messages inutiles, de spam ou de chaînes de messages**.

Les **publicités ou messages de propagande** ne sont pas autorisés.

Confidentialité et respect de la vie privée :

Il est interdit de partager des informations personnelles ou sensibles concernant d'autres membres sans leur accord.

Respectez la confidentialité des échanges privés.

Les photos prises lors de sorties scolaires ou d'événements scolaires partagées dans le groupe sont **strictement réservées aux membres** du groupe, et ne doivent **en aucun cas être diffusées à l'extérieur**.

Gestion des conflits :

En cas de désaccord, privilégiez un **échange privé** et respectueux avec la personne concernée.

En cas de problème impliquant des enfants ou des aspects pédagogiques, merci de contacter directement l'équipe éducative (enseignant(s), titulaire(s)) afin que la situation soit traitée par l'école dans les meilleurs délais.

Protection des données :

L'APEF collecte et traite les données personnelles des élèves et de leurs familles afin d'assurer le bon déroulement de ses activités et de faciliter la gestion conviviale de la communauté Florimont.

Ces données sont traitées conformément à la **Loi fédérale sur la protection des données (LPD)** en vigueur en Suisse, et ne sont utilisées qu'aux fins poursuivies par l'association.

Chaque parent s'engage à **protéger les données personnelles partagées** et à les traiter de manière confidentielle conformément à la LPD. Ces données ne doivent être utilisées que pour les échanges liés à la classe et **ne doivent pas être partagées en dehors de ce cadre**.

Chaque parent peut demander à **modifier ou supprimer ses données à tout moment**, et les autres parents s'engagent à **les effacer définitivement**.

L'APEF et ses représentants déclinent toute responsabilité en cas de non-respect de la législation par un membre.

Chaque parent est **seul responsable** de l'usage des données personnelles qu'il reçoit et doit se conformer à la législation en vigueur.

L'APEF encourage vivement tous les parents à faire preuve de prudence et de discernement dans l'utilisation des données personnelles.

Mises à jour de la charte :

La charte pourra être mise à jour par le comité APEF, qui en informera les membres du groupe. En rejoignant le groupe, chaque parent s'engage à **respecter ces règles**, afin de garantir une ambiance **positive et constructive**.

En cas de non-respect répété de la charte, les administrateurs du groupe se réservent le droit de **supprimer des messages** ou **d'exclure un membre** du groupe.

Le comité APEF
Août 2025